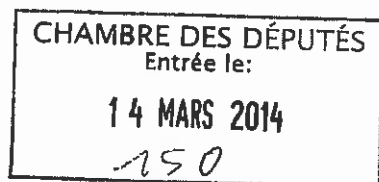




Luxembourg, le 14 mars 2014

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG



Monsieur le Président,

Par la présente j'ai l'honneur de vous informer que conformément aux dispositions de notre Règlement interne je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi qu'à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Messieurs les Ministres ne sont certainement pas sans savoir que 20 classes du « Uelzecht Lycée » à Dommeldange sont conduits en car à Junglinster pour leurs cours d'éducation physique dans le hall sportif du Centre Polyvalent Gaston Stein.

Vu l'ouverture du « Lënster Lycée » pour la prochaine rentrée scolaire en septembre et les synergies créées avec l'Administration Communale de Junglinster en matière de salles sportives, les élèves du lycée de Dommeldange ne sauront, à moyen terme, plus profiter des dites infrastructures sportives.

Partant, j'aimerais poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres:

A quel montant se chiffrent les dépenses (transport et location du hall sportif) pour l'organisation des cours d'éducation physique du « Uelzecht Lycée » à Junglinster pendant une année scolaire?

Messieurs les Ministres peuvent-ils me renseigner si les services compétents ont déjà entamé la recherche d'alternatives pour le moment où le hall sportif à Junglinster ne sera plus disponible?

Messieurs les Ministres peuvent-ils me dire s'il est envisagé de faire construire un hall sportif pour les besoins du « Uelzecht Lycée » sur l'ancien site d'ArcelorMittal à Dommeldange? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.


Gilles BAUM
Député



Luxembourg, le 9 mai 2014

Coordination générale

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et du Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 150 du Député Gilles Baum

Ad 1)

Pour l'année scolaire 2012/2013, les frais de location des infrastructures sportives au Centre polyvalent à Junglinster s'élèvent à 68.080.- €. Les frais de transport vers Junglinster se chiffrent à 26.221.- € pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Ad 2)

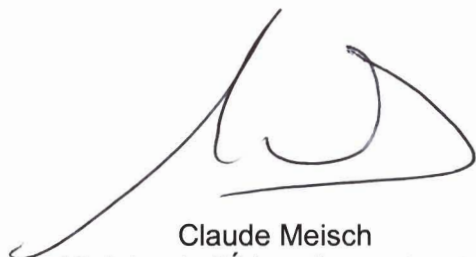
Pendant l'année scolaire 2014/2015, le Centre polyvalent Gaston Stein pourra être utilisé par le Lycée de Junglinster, qui ne débutera ses activités scolaires qu'avec un effectif de classes réduit à la rentrée 2014.

Pour la rentrée 2015/2016 des solutions alternatives suivantes sont en train d'être analysées.

- Depuis la mise en service fin 2013 du nouveau hall sportif avec trois unités au Lycée technique des Arts et Métiers, les plages horaires occupées par les élèves du LTMA à la Coque ont pu être libérées.
- Une étude pour la construction d'un hall sportif supplémentaire au Lycée technique du Centre est en cours.
- Une autre alternative pourrait être le Centre Omnisports Prince Henri à Walferdange, dont l'État est copropriétaire. Par la loi du 21 janvier 2000, l'État a participé financièrement à la construction de ce complexe et de par la convention relative à la gestion de ce site, l'État en possède la jouissance partielle qui est actuellement déléguée à l'Université du Luxembourg et l'Éducation différenciée à Walferdange. Comme l'Université du Luxembourg déménagera prochainement à Belval, il serait envisageable que les infrastructures sportives soient utilisées par l'Uelzecht Lycée.

Ad 3)

L'État n'est pas propriétaire de l'ancien site d'Arcelor Mittal à Dommeldange. Le Lycée technique privé Emile Metz envisage de construire un hall sportif sur ce site si les négociations avec l'actuel propriétaire aboutiraient. En cas de réalisation de ce projet, des plages horaires pourraient être mises à disposition des élèves de l'Uelzecht Lycée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke on the left that curves upwards and then loops back to the right, ending in a small hook.

Claude Meisch
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse